



janvier / février 2009



LA LETTRE DE JEAN DESESSARD

Sénateur Vert de Paris

Edito

Ecologistes, nous ne pouvions être surpris par l'arrivée de la crise, tant nous avons proclamé son imminence. Malgré tout, nous avons été frappés par sa violence, sa rapidité, son étendue, et la facilité avec laquelle elle bouscule tout, à grande vitesse...

Telle une crue dévastatrice, elle emporte les institutions les plus solides, elle ridiculise les plans de secours traditionnels et ébranle les certitudes les plus établies. Pourtant, dès les premiers jours d'accalmie, après l'injection de milliards de fonds publics, encore introuvables il y a quelques mois, les dirigeants mondiaux expriment leur optimisme en assurant que cette crise nous rendra plus fort et qu'elle est l'occasion de «moraliser» les pratiques et de sanctionner les abus. Mais sommes-nous certains que les seuls responsables soient quelques boursicoteurs

«corrompus» ou «indélicats» et n'est-ce pas le système financier lui-même qu'il faut réformer ?

Comment peut-on vouloir changer en profondeur le système bancaire sans s'attaquer aux paradis fiscaux, sans remettre en cause les profits mirobolants de la spéculation ? Soyons sérieux, la cause de cette crise n'est-elle que financière ? Cette récession mondiale n'est-elle due qu'aux subprimes américains ?

Les sociétés occidentales vivent à crédit, mais le problème n'est pas de rembourser la dette à des usuriers peu scrupuleux. C'est le système tout entier qui vit au dessus de ses moyens, déconnecté de la réalité, hors-sol, sans contrôle démocratique, sans régulation politique. Comment peut-on croire que la production industrielle peut continuer à croître pour satisfaire de plus en plus d'hu-

Sortir de la crise... mais choisir la bonne issue

mains, alors que les ressources naturelles s'épuisent, que le manque d'eau, de terres, nous conduit à des guerres fratricides, que les pollutions, le changement climatique vont bouleverser de façon radicale nos modes de vie...

Si la sortie de crise se résume à une nouvelle course à la croissance en changeant quelques règles du jeu et en «punissant» quelques coupables, cela nous conduit de façon certaine à une nouvelle crise.

Pour les écologistes, la sortie de crise impose une réflexion sur une nouvelle production des biens, une nouvelle répartition des avoirs, un nouveau mode de vie qui tienne compte de la finitude de la planète.

Crise financière

Les contributions des Verts au groupe de travail interparlementaire

La gravité de la crise financière a motivé la mise en place d'un groupe de travail commun aux deux assemblées, Assemblée Nationale et Sénat, ce qui, paraît-il est une première dans l'histoire de la 5^e République.

Les parlementaires Verts étaient représentés dans ce groupe par François De Rugy pour l'Assemblée Nationale et par moi-même pour le Sénat, et les interventions ont été préparées avec Jérôme Gleizes, alors, responsable du programme des Verts, et Pascal Canfin de la Commission Economie des Verts ; qu'ils en soient remerciés pour la qualité de leur travail et la réactivité de leur intervention.

En ce qui concerne le groupe de travail, nous

avons bien sûr apprécié la pertinence du diagnostic. Les parlementaires, de tous bords, ont rappelé le rôle déterminant de la déréglementation financière, le rôle néfaste des boursicoteurs sans frontières ni éthique, et ont reconnu le déséquilibre du partage des richesses en faveur du capital. Ils ont admis que ce déséquilibre est la première cause du surendettement des ménages, alimenté par la spéculation immobilière. Par ailleurs, la nécessité de ne pas déconnecter la crise financière de la crise sociale et écologique a été soulignée.

Mais cette unanimité dans l'analyse s'est diluée lors de l'élaboration des propositions. En effet, il était difficile pour nombre de parlementaires de remettre en cause le libre-échange, la liberté de circulation des capitaux. Nous en sommes restés à des mesures destinées à améliorer la transparence des marchés financiers et autres

mesurettes, certes louables mais sans grande efficacité.

C'est pourquoi François De Rugy et moi-même avons rédigé une annexe au rapport avec des mesures plus globales qui appellent un nouveau modèle de développement fondé sur la décroissance sélective et durable des activités productives, une meilleure répartition des richesses, ainsi qu'une régulation plus stricte des activités financières. Nous avons notamment proposé la mise en place d'un pôle public bancaire, une lutte efficace contre les paradis bancaires, fiscaux et législatifs et la création d'une véritable autorité publique européenne de notation et d'accréditation des produits financiers afin de lutter efficacement contre la formation d'espaces de non-droit dans la réglementation financière.

Jean Desessard est élu au Sénat depuis septembre 2004.

Membre de la Commission des Affaires sociales.

Les cinq élu.e.s Verts au Sénat sont rattachés administrativement au groupe socialiste.

Sénat - 15, rue de Vaugirard, 75006 Paris - Tél. : 01 42 34 34 43 - Courriel : j.desessard@senat.fr

<http://www.desessard-senateur.org/>



Budget de la Sécurité sociale pour 2009 Contre la retraite à 70 ans pour le personnel navigant

Le débat sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2009 a été l'occasion pour le gouvernement de faire passer des mesures inacceptables concernant l'âge de départ à la retraite. Les sénatrices et sénateurs Verts se sont fortement opposés, lors de la discussion sur la partie « retraites » de ce projet de loi, à l'article proposant que l'on puisse partir à la retraite à 70 ans. Dénouçant une volonté insidieuse du gouvernement de faire rentrer dans les mœurs l'idée que l'on doit travailler de plus en plus tard, Jean Desessard a indiqué que « l'inverse permettrait de mieux partager le travail et d'aller dans le sens d'une réduction globale de l'activité productive et de l'utilisation des ressources naturelles », avant de poursuivre : « Après avoir rencontré un représentant des pilotes d'Air France, en plein mouvement de grève des personnels navigants qui refusaient la remise en cause de leur âge de départ à la retraite, j'ai rappelé les conditions de travail pénibles dans lesquelles ils exercent leur profession, soulignant qu'à partir de 55 ans, chaque année de travail supplémentaire entraîne pour eux une diminution de deux années d'espérance de vie. J'ai également insisté sur le fait qu'une négociation était nécessaire avec les partenaires sociaux, en particulier sur le thème de la prise en compte de la pénibilité des conditions de travail dans la fixation de la durée de cotisation et de l'âge de départ en retraite ».



Dessin de François Ougen

Soutien aux entreprises d'insertion Contre la réduction des moyens affectés

Le 27 novembre, à la veille du débat sur la mission « Travail et emploi », Jean Desessard a organisé une conférence de presse avec le Comité National des Entreprises d'Insertion, en présence de Laurent Laïk, son président.

Cette conférence a été l'occasion d'alerter l'opinion et le gouvernement sur la diminution des crédits alloués aux entreprises d'insertion dans la Loi de Finances pour 2009. Également l'opportunité de rappeler l'intérêt que représentent ces entreprises, à la fois dynamiques sur le plan économique, engagées pour l'insertion sociale et professionnelle, et utiles à la préservation de l'environnement par leurs activités de recyclage, récupération, entretien des espaces verts, etc.

Le débat budgétaire du 1er décembre, sur la mission « Travail et emploi », a d'ailleurs été l'occasion pour Jean Desessard d'interpeller directement le ministre sur cette question, sans obtenir de réponse satisfaisante.



Jean Desessard et Laurent Laïk, Président du Conseil National des entreprises d'insertion.

Formation professionnelle

Le Ministre botte en touche

Alors que la loi oblige les copropriétaires et les gestionnaires d'immeubles à mettre aux normes de sécurité tous les ascenseurs d'ici à 2010, Jean Desessard s'est inquiété auprès du Ministre chargé de l'emploi de savoir si des moyens allaient être mis en œuvre pour former plus de techniciens ascensoristes. En effet, ce secteur économique connaît actuellement de graves difficultés de recrutement, alors que des jeunes chômeurs attendent d'être formés à des métiers valorisants. A noter que sur les 450 000 ascenseurs installés en France, la moitié se trouve en région parisienne. Mais la réponse du Ministre est très insuffisante, voire provocante. Il s'est contenté de renvoyer la responsabilité sur la région Île-de-France et les entreprises du secteur, sans évoquer la responsabilité de l'Etat et de ses services dans la mise en place et le financement de ces formations.

RSA

L'étendre aux 18-25 ans et le rendre inconditionnel

En octobre dernier, le Sénat a débattu du projet de loi sur le Revenu de Solidarité Active présenté par le Haut Commissaire Martin Hirsch.

Les Verts défendent depuis longtemps l'idée de pouvoir cumuler les revenus d'une activité salariée avec un minimum social. C'est la raison pour laquelle les élu.e.s Verts au Sénat ont approuvé le concept défendu par Martin Hirsch, qui permet au demandeur d'emploi de retrouver un travail tout en bénéficiant d'un revenu complémentaire.

Pour autant, les élu.e.s Verts ont insisté sur la nécessité d'étendre le dispositif aux 18-25 ans et de le rendre inconditionnel, c'est-à-dire sans conditions de ressources des conjoints ou ascendants, afin de garantir l'autonomie financière des personnes. Ils ont également demandé la mise en place d'une déclaration mensuelle des revenus, plus adaptée à la situation des titulaires des minimas sociaux.

N'ayant pas été entendus sur ces propositions, les Verts se sont abstenus sur le projet de loi, craignant que dans le contexte de remise en cause des droits sociaux par le gouvernement Sarkozy-Fillon, cette mesure n'amplifie le temps partiel subi sans résoudre la situation de pauvreté et de précarité en France.

Dans son intervention finale, Jean Desessard a défendu l'idée de revenu universel pour tous, seul mécanisme qui évite le contrôle social permanent des plus pauvres et qui évite la coupure entre travailleurs pauvres et titulaires des minimas sociaux.



Règlement du Sénat

Une réforme est nécessaire pour en finir avec les abus des délégations de vote

Dans une lettre adressée au Président du Sénat nouvellement élu, Gérard Larcher, les sénateurs Verts ont demandé que la révision du règlement intérieur de la Haute Assemblée, qui aura lieu suite à la modification de la Constitution de juillet dernier, revienne sur l'utilisation abusive des délégations de vote lors des scrutins publics, contraire à l'article 27 de la Constitution qui dispose que « nul ne peut recevoir délégation de plus d'un mandat ». Il est en effet fréquent que le représentant du groupe majoritaire détienne à lui seul la majorité des voix du Sénat, coupant court à la discussion de certains amendements de l'opposition qui auraient pu trouver une oreille favorable chez certains sénateurs de la majorité. Les Verts resteront vigilants pour que les droits des groupes minoritaires soient respectés lors de la réforme du règlement intérieur.



Réforme de l'hôpital les Verts réclament une commission d'enquête

Alors que le débat sur le projet de loi « Bachelot » de réforme de l'hôpital est en discussion au Parlement, Jean Desessard a rencontré Patrick Pelloux, très médiatique médecin urgentiste, accompagné d'une délégation de la Confédération des Praticiens Hospitaliers, afin d'évoquer avec eux les graves dysfonctionnements apparus ces dernières semaines dans les hôpitaux de la région parisienne.

« A la suite de cette rencontre, j'ai déposé, au nom des sénatrices et sénateurs Verts, une demande de création d'une commission d'enquête parlementaire afin d'éclaircir les causes de ces graves dysfonctionnements qui ont coûté la vie à deux enfants, en décembre et en janvier, et faire des propositions concrètes pour améliorer l'organisation et la gestion du service public hospitalier » a indiqué Jean Desessard.

A l'heure où le gouvernement continue de fermer des hôpitaux de proximité, et des maisons de santé comme celle de la Mutualité à Paris, rendez-vous est pris avec la Ministre de la Santé pour un débat que l'on espère constructif afin de remettre sur pieds le système de santé français qui souffre depuis trop longtemps d'une grave désorganisation et d'un manque cruel de moyens humains.

F1

Les Verts se mobilisent contre le projet de circuit de Formule 1 dans les Yvelines

Lors du débat sur le plan de relance, les sénatrices et sénateurs Verts se sont mobilisés contre un amendement favorisant la création d'un circuit de Formule 1 dans les Yvelines. En séance, Jean Desessard a dénoncé cet amendement « Grenellement incompatible ». Il a notamment mis en évidence l'influence du lobby de la Fédération du sport automobile sur certains parlementaires de la majorité et a rappelé les atteintes au Grenelle de l'environnement contenues dans cet amendement qui menace le projet d'une grande exploitation d'agriculture biologique en Ile-de-France. Devant le tollé que cet amendement a provoqué auprès des riverains, des associations écologistes et des élu.e.s du 78, les parlementaires, en Commission Mixte Paritaire, ont fini par le retirer, à la grande satisfaction des élu.e.s et des militant.e.s mobilisé.e.s.

Travailleurs sans papiers, en grève pour leurs droits

Depuis de nombreux mois, certains travailleurs sans-papiers se battent pour faire valoir leurs droits auprès des pouvoirs publics, notamment grâce à l'action de plusieurs syndicats (CGT, Sud-Solidaires...) et du collectif Droits Devant ! Le 18 décembre, lors de la dernière séance des questions d'actualité au gouvernement de l'année 2008, Jean Desessard a interpellé le Ministre de l'immigration sur l'urgence de la situation dans laquelle se trouvent les travailleurs sans-papiers intérimaires de MAN BTP, en grève depuis le 3 juillet. Une délégation avait été reçue au Sénat et avait fait part de sa détermination à faire reconnaître les droits de ces travailleurs sans frontière.

En séance, le Ministre s'est engagé à ce que les demandes de régularisation soient examinées rapidement, en préfecture. Une affaire à suivre...



De gauche à droite : M. Serge Seninsky (Attac), M. Jean Desessard, M. Jean-Michel Isabel (Solidaires Paris), MM. Harouna Camara et Djiby Sy (portes-parole des travailleurs sans-papiers en grève de Man BTP).

Colloque pour l'abolition des armes nucléaires

Le vendredi 16 janvier, Jean Desessard animait au Sénat un colloque sur l'abolition des armes nucléaires et le désarmement. Près de 160 personnes ont assisté aux trois tables rondes qui ont réuni des intervenants français et internationaux. Participaient notamment aux débats la Sénatrice honoraire Hélène Luc, fervente défenseur des victimes des essais nucléaires français, Dominique Voynet, en tant que membre de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des forces armées, la Députée Christiane Taubira et l'Ambassadrice du Costa Rica, premier Etat au monde à avoir aboli son armée. Les débats fort intéressants ont abouti à deux propositions : faire signer en France un appel des maires du monde entier, lancé par le maire d'Hiroshima, pour l'abolition des armes nucléaires, et demander que soit organisé au Parlement un débat sur l'armement nucléaire, ce qui n'a jamais été fait dans l'histoire de la Cinquième République.

Des Indiens du Nordeste reçus au Sénat

Le 8 octobre dernier, Jean Desessard a reçu au Sénat une délégation de trois chefs Indiens du Nordeste brésilien accompagnés d'un représentant de la Maison des Droits de l'Homme de Limoges. Leur présence dans les salons du Sénat n'est pas passée inaperçue. Il est à espérer que les causes qu'ils défendent, principalement l'arrêt de la déforestation et l'abandon du projet de déviation du fleuve Sao Francisco pour l'irrigation, soient aussi remarquées et entendues.

Ces populations indiennes ont un mode de vie respectueux de la nature, aujourd'hui menacé par une volonté de croissance économique effrénée. C'est pour la défense de cette cause qu'ils ont effectué un périple en France auprès des institutionnels et de la population, pour défendre leur droit de vivre autrement.



De gauche à droite : M. Jean Arthuis (sénateur Union centriste de la Mayenne, président de la commission des Finances), M. Ayrá Kariri-Xocó (chef indien), M. Jean Desessard, M. Atiã Pankararu (chef indien), M. Jean-Pierre Demerliat (sénateur socialiste de Haute-Vienne), Mme Yakuy Tupinambá (cheffe indienne), et M. Patrick Farbiat (ancien responsable des affaires internationales des Verts).

Téléphonie mobile et wifi Jean Desessard s'engage dans le débat

Le danger que font peser les ondes électromagnétiques sur la santé de bon nombre de nos concitoyens, exposés dans leurs habitations, dans leurs écoles ou sur leur lieu de travail aux émissions du Wifi, des antennes relais de téléphonie mobile ou des lignes électriques à très haute tension, n'est plus à démontrer.

Elu parisien, Jean Desessard a soutenu l'appel lancé à Bertrand Delanoë par des syndicalistes de la Ville de Paris pour la création de zones blanches, sans Wifi, dans les espaces publics parisiens, et l'ouverture d'un véritable débat public sur la question. Dans cet objectif, il a rencontré à plusieurs reprises des représentants syndicaux et associatifs, afin de préparer une proposition de loi visant à appliquer le principe de précaution pour garantir le droit de chacun de vivre, étudier et travailler dans un environnement qui ne nuise pas à sa santé.

Dans ce contexte, les sénatrices et sénateurs Verts se sont félicités de la décision de la Cour d'Appel de Versailles d'ordonner le démontage d'une antenne-relais Bouygues-Telecom dans le Rhône. Ce jugement apporte une reconnaissance juridique aux risques que font courir les antennes-relais de téléphonie mobile pour la santé humaine.

Par ailleurs, lors d'un débat sur l'attribution des nouvelles fréquences de téléphonie mobile au Sénat, Jean Desessard a interpellé la secrétaire d'Etat chargée du développement de l'économie numérique, Nathalie Kosciusko-Morizet sur l'importance de mettre en place une politique nationale en la matière fondée sur le principe de précaution. En réponse aux arguments de Jean Desessard, la Ministre a indiqué qu'elle organiserait le «Grenelle des antennes» le 19 mars prochain.

L'agenda de mars

Mardi 3 mars

Examen au Sénat du projet de loi pénitentiaire

Mardi 10 mars

Examen au Sénat du projet de loi pour le développement économique de l'Outre-mer

Dimanche 15 mars

Meeting Europe Ecologie

Lancement de la campagne des Européennes au Cabaret Sauvage (Porte de la Villette)

Jeudi 19 mars

Grenelle des Antennes, organisé par Mme Kosciusko-Morizet

Lundi 23 mars

Colloque au Sénat

Technologies sans fil : un nouvel enjeu sanitaire (voir article ci-contre)

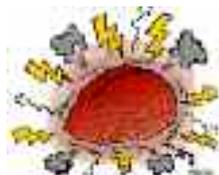
Jeudi 26 mars

Les Portes ouvertes au Sénat

Les sénatrices et sénateurs Verts reçoivent au Sénat les élu.e.s et militant.e.s Verts
inscription : j.desessard@senat.fr

Mardi 31 mars

Examen au Sénat du projet de loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires



COLLOQUE

organisé par le SUPAP-FSU et Robin des Toits et parrainé par Jean Desessard et Marie-Christine Blandin

Technologies sans fil : un nouvel enjeu sanitaire

Le lundi 23 mars 2009 de 9h30 à 18h, Salle Médicis au Sénat.

Inscriptions en ligne : <http://ehs.robindestoits.org/inscription.php>